

Prénoms musulmans, transmission du devoir de conquête

écrit par Jacques Lenormand | 4 juillet 2023



Prénoms

Contribution N° 9 du TPGFM (Tout Petit Glossaire Franco-musulman)

Les prénoms musulmans participent à la conquête de la France par l'islam.

La très ancienne coutume arabe de désigner une personne par « fils de... » (*ben* ou *ibn*) continue à servir de marqueur d'identité. Lorsque plusieurs marqueurs d'identité s'imposent non plus seulement sur le territoire arabe

d'origine, mais sur un territoire étranger, ce territoire étranger devient arabe. C'est ainsi que des quartiers, villages, régions d'immigration arabe en Europe sont arabisés et qu'ils sont devenus arabes. Lorsque les lois, coutumes, règles de vie, de ces communautés arabes et musulmanes sont recréées dans un pays européens, les lois de ce pays ne sont pas respectées, mais ce sont les lois importées qui font référence. En France, nous sommes ainsi confrontés à des « territoires perdus de la République ».

Le manque de vision à long terme de nos dirigeants, et leur laxisme vis-à-vis des populations importées, immigrées, ont permis ces séparations à l'intérieur même de notre pays. Les milliards d'euros déversés par la suite à ces populations séparées ne font qu'aggraver la situation.

Pourtant, un exemple célèbre et récent aurait pu servir de modèle à nos dirigeants européens pour faire preuve d'autorité face à ces populations immigrées et leur indiquer fermement que les lois de la République n'étaient pas discutables et s'imposaient à toute personne vivant sur notre sol.

Il s'agit de l'exemple de la Turquie d'il y a un siècle. Nomades depuis toujours comme les Arabes, mais chamanistes et non pas encore fanatisés par l'idéologie coranique comme le sont les musulmans en conquêtes, les Turcs rencontrent les Arabes au 9^{ème} siècle lors de leurs tentatives communes de s'emparer des biens et territoires des Byzantins en Anatolie dont la capitale est Constantinople. **Les Arabes persuadent les Turcs que la stratégie islamique est la plus efficace : politique, armée, religion sont mêlées, ce qui fait de chaque individu un guerrier soumis au chef de guerre ; leurs revenus ne proviennent que des pillages et des butins, ce qui stimule tout guerrier ; en cas de mort au combat, l'éternité dans un paradis comblant toutes les frustrations terrestres est promis ; tout Arabe est musulman et tout Turc doit devenir musulman, gage de la victoire sur**

tous les pays convoités ; l'exogamie est de règle : les guerriers prennent femmes et procréent au cours des avancées sur le terrain et les enfants deviennent systématiquement musulmans, la démographie étant au service de l'extension du groupe en guerre offensive. L'islam est avant tout offensif. Les Turcs acceptent le deal, sont arabisés (l'écriture arabe devient leur écriture dès le 11^e siècle) et islamisés (ils troquent leur ancien chamanisme contre l'islam). Ils entrent dans l'Oumma et en deviennent les meilleurs élèves en s'emparant de dizaines de pays et créant ainsi l'empire ottoman.

A la suite de la défaite de l'Allemagne en 1918, son allié de circonstance, l'empire ottoman, est dissous au Traité de Sèvres en 1920. Un soldat turc, Mustapha Kémal, se rebelle contre cette dissolution qu'il n'accepte pas et résiste avec quelques autres soldats turcs sur les rives du détroit des Dardanelles : il met en fuite les Anglais et les Français épuisés par une trop longue guerre et un Orient qui ne les concerne pas ; il gagne, prend la tête de l'armée et entreprend de négocier la création d'un nouveau pays, la Turquie, dont il est élu président en 1923, les principales clauses du Traité de Sèvres de 1920 ayant été annulées par celles du Traité de Lausanne de 1923 favorables à la création d'un nouveau pays, la Turquie. Son président décide très vite d'arracher les Turcs (ils ne sont que 17 millions en 1923, et 85 millions en 2023 !) aux deux influences qu'il juge néfastes à leurs intérêts : l'influence arabe et l'influence musulmane. Magnifique lucidité !

Et magnifique courage de sa part.

Il s'aperçoit que, pour les Arabes comme pour les Turcs, ni le mot « patrie » ni son concept n'existent : ni en arabe ni en turc. Arabes et Turcs font partie de l'Oumma, la communauté des musulmans, c'est tout ce qui les définit. Le concept de « citoyen » n'existe pas non plus, ni en arabe ni en turc, pas davantage que le mot ! Pour eux, il y a des

« musulmans » et des « non-musulmans » appelés « kouffars » », « gavurs » », ''mécroyants''. Il inclut donc ces concepts et ces mots (''patrie'', ''citoyen'') dans le langage turc.

Il s'aperçoit aussi que les Turcs n'avaient pas de noms propres : conformément à la coutume arabe, ils se désignaient par leurs prénoms, la plupart de temps arabisés et islamisés, suivi par ''oglu'' (fils de...) correspondant au ''ben'' et au ''ibn'' arabe. Il obligea donc, en 1928, tous les Turcs à se choisir un nom de famille, soit par référence à leur ville ou village natal, ou leur particularité physique, ou leur métier... ce qui fait que de nombreux Turcs aujourd'hui portent un nom ayant trait à la guerre : la plupart de leurs grands-parents en 1928 étaient des soldats de l'empire ottoman et des guerriers de l'islam. Par exemple ''Erdogan'' signifie en français ''épervier de guerre, faucon de guerre'' ; ''Eroglu'' signifie ''fils du soldat, fils du guerrier'', etc. Pour montrer l'exemple, ce vrai chef abandonna son prénom arabe de ''Mustafa'' (qu'il n'utilisa jamais plus à partir de 1928) et accepta le nom que les Turcs lui proposèrent : ''Atatürk'' (Turc-père, Turc-fondateur). Puis il remplaça l'écriture en alphabet arabe de la langue turque par l'alphabet de l'écriture européenne (à part 5 lettres destinées à prononcer des phonétiques turques particulières) et remplaça environ 2000 mots arabes de la langue turque par autant de mots européens, surtout français. **Les Turcs étaient ainsi arrachés à l'influence arabe dès 1930.**

Par contre, l'idéologie islamique était si ancrée depuis plusieurs siècles dans leurs coutumes (surtout le goût pour la guerre, leur source principale de revenus, et pour le pouvoir par les armes) que l'islam continua à les unir et les définir. On voit comment Erdogan se sert de l'islam pour diriger son pays et tous les Turcs ! Et donc pour diriger les Turcs même émigrés : il demande régulièrement aux Turcs

installés en Allemagne et en France de prendre tous les papiers d'identité (cartes, passeports, cartes Vitale, cartes d'électeurs, etc.) qu'ils peuvent dans les pays d'accueil, de façon à influencer sur leur environnement, mais à se montrer ambassadeurs zélés de la Turquie et de l'islam. Notamment en transmettant le coran à leurs enfants et en leur conservant les prénoms musulmans. **La transmission de ces prénoms musulmans constitue une des meilleures façons de ne pas se fondre dans le pays d'accueil, mais de créer des poches musulmanes utiles à la conquête du pays convoité.**

Dans son livre, paru en 1930, intitulé « *La Connaissance civilisée* », Atatürk écrit : « ***L'islam, c'est la religion des Arabes. Alors que nous, nous sommes Turcs. L'islam nous a retardés. Qu'il reste loin de nous !*** »

Nous avons donc dans l'histoire récente : un dirigeant (Atatük) qui, en 1928, prend d'autorité les mesures nécessaires pour arracher son peuple aux influences arabes et musulmanes néfastes aux intérêts de ce peuple ; un autre dirigeant (Erdogan) qui prend, moins d'un siècle plus tard, les mesures inverses pour conserver ce même peuple sous influence islamique ; et, depuis 30 ans en France, nos dirigeants qui manquent de lucidité, d'autorité et de fermeté pour empêcher l'islamisation de la France et la perte de territoires à l'intérieur même de notre République, en laissant les immigrés s'emparer de territoires dans notre pays et y établir des bastions islamiques : les tristement célèbres « territoires perdus de la République ». Quand entendrons-nous un président de la France, un vrai, s'écrier et écrire : « ***L'islam, c'est la religion des Arabes. Alors que nous, nous sommes Français. L'islam nuit à nos intérêts et à notre paix sociale : qu'il reste loin de nous !*** » ?



Une stratégie de conquête musulmane : la transmission des ordres coraniques par l'imposition aux enfants des prénoms des guerriers de l'islam.

Les prénoms arabes sont avant tout des prénoms musulmans, non pas neutres (nom de fleur ou de couleur) mais typiquement chargés d'histoire de conquêtes guerrières. Ils renvoient de façon précise et volontaire à une histoire de conquérants à continuer. Ce que firent autrefois les "pieux ancêtres" (en réalité les féroces conquérants lors des conquêtes arabes des 7 et 8 è siècles, conquêtes liées à l'écriture du coran et de la loi musulmane) doit être copié, répété, transmis, refait à notre époque. **Cette injonction de conquête (de djihad) se transmet avec le prénom.** L'enfant musulman apprend, dès la formation de son intelligence, de son cerveau, qu'il fait partie d'une armée déguisée en religion et qu'il a un rôle à jouer dans la diffusion du coran et des ordres de conquête du monde. Il apprend, tout petit, comment il devra toute sa vie se comporter à l'égard des juifs, des chrétiens, des non-musulmans ou mécréants ; comment ruser et mentir; comment se servir ; comment transmettre à son tour l'appartenance à cette armée. Il est

embrigadé à vie par son prénom.

La plupart des pays musulmans l'ont bien compris, qui interdisent à leurs ressortissants de donner à leurs enfants des prénoms non-musulmans, considérés comme "chrétiens" donc illicites.

En France, ne pas changer de prénom pour leurs enfants en les adaptant au pays d'accueil c'est, pour les parents musulmans, une bonne façon de refuser de s'adapter à ce pays d'accueil et de faire partie de la population française. C'est refuser de changer de mentalité et de but dans la vie, le but du musulman étant la conquête. C'est décider de faire sécession et de créer en France un séparatisme avec ses lois propres. C'est continuer à vivre entre soi, entre Arabes, entre musulmans, entre conquérants, dans deux buts : tenter le basculement si c'est le bon moment, et pouvoir se victimiser et demander davantage d'aides sociales aux Français pour affaiblir la France.

En France, l'enfant né de parents musulmans est censé par cette manœuvre partisane du prénom musulman appartenir d'abord à l'Oumma, à la communauté des conquérants. Même si les aides financières françaises, dites "sociales" comme celles de santé, sont acceptées sans sourciller par les musulmans, ceux-ci tiennent à garder l'enfant pour le service de l'islam. Comme à l'époque où les concepts et les mots de "citoyen" et de "patrie" n'existaient pas : tout est fait pour qu'il n'y ait aucun progrès dans leur mentalité depuis plusieurs siècles !

De plus, en s'obligeant à donner des prénoms musulmans aux enfants, les musulmans émigrés dans un pays à conquérir pour le compte de l'islam **indiquent à tous, autochtones et autres musulmans, qu'une communauté islamique est en formation.** Des exigences islamiques pourront alors être formulées aux autorités du pays convoité : espaces dédiés et lieux de culte, enseignement en arabe du coran et des mois

islamiques, repas hallal, magasins hallal, droits vestimentaires et festifs, carrés musulmans dans le cimetière communal, etc. Et le maillage se constitue ainsi, année après année, de façon à rendre visibles ces territoires conquis par l'islam et – par conséquent perdus pour la République.

Ces prénoms musulmans, oralement prononcés et écrits dans les actes, occupent l'espace, c'est leur but : ils sont prononcés à l'école à longueur de journées, à la mairie, au gymnase, sur les terrains de sports, aux guichets d'aide sociale, dans les centres administratifs, etc. Ils témoignent de l'avancée de l'islam en France et encouragent les autres musulmans à participer à cette conquête en marche. Ce sont des signes religieux (plus exactement des signes de conquête militaire par la pseudo-religion islamique) extérieurs, s'imposant dans l'espace au même titre que le voile islamique, l'abaya, le qami, la prolifération des panneaux "hallal", l'égorgement rituel des moutons, la prolifération des mosquées, les exigences dites communautaires destinées à nous faire plier devant la réalité de leur implantation.

Et nous plions !

Pire : nos dirigeants politiques légifèrent pour interdire aux Français la discrimination à l'embauche ou à la location d'appartements, en supprimant la photo ou les nom et prénom des candidats, de façon à ce que les conquérants aient les mêmes chances que les autochtones non-musulmans. Et de façon à ce que la conquête de notre pays se fasse dans les meilleures conditions possibles pour les guerriers de l'islam.

Les Français non-musulmans, les autochtones, les étrangers assimilés sont ainsi tenus de faire des efforts, mais les musulmans en conquête de la France en sont dispensés ! Dans le même pays, la France, nous observons une double façon

d'être assujettis à la loi, selon que nous sommes de souche ou conquérants ! Ainsi, en France, la prime (se montrer hors la loi ou bénéficiaire de lois discriminantes) est donnée aux conquérants, au détriment des Français de souche !

////////////////////

Alors ?

Alors, il serait normal et conforme aux intérêts bien compris des Français et de la France que les conquérants déjà installés sur place perçoivent de façon claire et nette notre refus, notre résistance, notre opposition à leurs volontés de vivre en France selon leurs lois et leurs intérêts islamiques. Qu'ils apprennent qu'ils ne sont pas dans un pays à conquérir malgré leur convoitise et leurs ordres reçus !

Apprenons-leur, par la loi, que tout signe visible et audible, sensible, extérieur, d'appartenance à une armée de conquête, tel qu'est l'islam, sont déjà proscrits par la loi en France. Nous exigeons que la loi soit appliquée ! Les prénoms musulmans, qui transmettent les exemples des premiers conquérants et les ordres de conquête écrits dans le coran, font partie de ces signes extérieurs d'atteinte à la laïcité et à nos intérêts. Qu'ils soient interdits ! Ainsi, dans un premier temps, les enfants ne se sentiraient pas investis d'une mission à vie dans l'armée qu'est l'islam. Et la transmission des ordres coraniques cesserait de façon significative.

Qu'il soit interdit, en France, d'affubler les enfants de prénoms musulmans et d'en faire des guerriers de l'islam !

(Cher Messin Issa, il va de soi que tu n'es aucunement concerné par ce décret que je viens de prendre au nom des Français pour leur intérêt. Non seulement ton prénom n'a aucun lien avec les agresseurs historiques animés par l'islam, mais tu combats plus que nous tous contre cette

armée déguisée en religion ! Bonne continuation !).